

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04407  
Numéro SIREN : 542 023 841  
Nom ou dénomination : FIVES

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2022 sous le numéro de dépôt 48196

## **Fives**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**DELOITTE ET ASSOCIES**  
Tour Majunga  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense cedex  
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## **Fives**

Exercice clos le 31 décembre 2021

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Associés de la société Fives,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fives relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation des indemnités de départ à la retraite, décrit dans les notes 2.10 et 5.1 de l'annexe des comptes annuels.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme il est décrit dans les notes 2.3 et 3.3 de l'annexe aux comptes annuels, l'évaluation des titres de participation fait l'objet d'un test de perte de valeur. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de perte de valeur ainsi que les estimations de flux de trésorerie futurs et les hypothèses utilisées, et vérifié que ces notes de l'annexe donnent une information appropriée.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 mars 2022

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres



Pascal Colin

Pierre Jouanne

FIVES  
COMPTES ANNUELS  
31 DECEMBRE 2021

# BILAN DE FIVES

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

En milliers d'euros

### ACTIF

	31.12.20	31.12.21
<b>Actif immobilisé</b>		
Immobilisations incorporelles (note 3.1)	5 771	5 153
Immobilisations corporelles (note 3.2)	1 419	1 193
Immobilisations financières		
- Participations (note 3.3)	393 690	488 008
- Créances rattachées à des participations (note 3.4)	197 541	203 897
- Autres immobilisations financières (note 3.5)	22 276	14 451
	<b>620 697</b>	<b>712 702</b>
<b>Actif circulant</b>		
Créances d'exploitation	11 342	6 845
Créances diverses (note 3.6)	220 998	259 952
Valeurs mobilières de placement et disponibilités (note 3.7)	135 305	89 594
Charges constatées d'avance	1 422	2 681
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 280	982
	<b>370 347</b>	<b>360 054</b>
Ecart de conversion actif	<b>4 527</b>	<b>463</b>
<b>Total</b>	<b>995 571</b>	<b>1 073 219</b>

# BILAN DE FIVES

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

En milliers d'euros

### PASSIF

	31.12.20	31.12.21
<b>Capitaux propres (note 3.8)</b>		
Capital social	102 724	102 724
Prime de fusion	27	27
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	10 272	10 272
Autres réserves	75 031	75 031
Report à nouveau	312 499	211 656
Résultat de l'exercice	(100 843)	97 421
Provisions réglementées	3 176	2 632
	<b>402 886</b>	<b>499 763</b>
<b>Provisions pour risques et charges (note 3.9)</b>		
	<b>3 932</b>	<b>378</b>
<b>Dettes</b>		
Dettes financières (note 3.10)	410 564	308 053
Dettes d'exploitation	9 174	8 848
Dettes fiscales et sociales	5 776	7 516
Dettes diverses (notes 3.11)	155 868	234 973
Produits constatés d'avance	752	428
	<b>582 134</b>	<b>559 818</b>
Ecart de conversion passif (note 3.12)	<b>6 619</b>	<b>13 260</b>
<b>Total</b>	<b>995 571</b>	<b>1 073 219</b>

# COMPTE DE RESULTAT DE FIVES

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

En milliers d'euros

	31.12.20	31.12.21
<b>Produits et charges liés aux participations</b>		
Dividendes des titres de participation (note 4.1)	31 593	30 551
Produits nets liés aux participations	11 859	10 016
Reprises de provisions sur créances rattachées		
Dotations aux provisions sur créances rattachées		
Reprises de provisions pour dépréciation des titres (note 3.3)	8 000	73 839
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres (note 3.3)	(136 743)	(6 830)
Reprise sur provisions pour risque filiales (note 3.9)		
Dotations aux provisions pour risque filiales (note 3.9)		
<b>Résultat lié aux participations</b>	<b>(85 291)</b>	<b>107 576</b>
<b>Autres produits et charges financiers (note 4.2)</b>		
Produits financiers	26 844	24 655
Charges financières	(40 194)	(21 562)
<b>Autre résultat financier</b>	<b>(13 350)</b>	<b>3 093</b>
<b>Produits et charges d'exploitation (note 4.3)</b>		
Produits d'exploitation	35 117	35 399
Charges d'exploitation	(42 717)	(42 679)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(7 600)</b>	<b>(7 280)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(106 241)</b>	<b>103 389</b>
<b>Résultat exceptionnel (note 4.4)</b>	<b>5 188</b>	<b>(4 633)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(101 053)</b>	<b>98 756</b>
Impôt sur les bénéfices	210	(1 335)
<b>Résultat net</b>	<b>(100 843)</b>	<b>97 421</b>

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Président le 25 mars 2022.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les montants figurant dans l'annexe aux comptes annuels sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

## 1. Faits caractéristiques de l'exercice

---

Le 23 décembre 2021, Fives a apporté ses actions représentant l'intégralité du capital de la société japonaise Fives Intralogistics K.K., à sa filiale détenue à 100% FI 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 743-1 du Plan Comptable Général, FI 2011 et Fives Intralogistics K.K. étant sous contrôle commun, l'apport a été évalué à la valeur comptable des actions inscrite dans les comptes de Fives SAS, soit un montant de 6 627 497,43 euros (Cf. note 3.3 Participations).

En rémunération de cet apport, FI 2011 a réalisé une augmentation de capital de 6 627 497 € par l'émission au pair de 6 627 497 parts sociales nouvelles de 1€ de valeur nominale attribuées en totalité à Fives (Cf. note 3.3 Participations).

Le 21 décembre 2021, Fives a cédé la totalité du capital de la société japonaise Fives Filling & Sealing KK à Fives Japan KK, filiale japonaise détenue à 100 %. Cette cession a dégagé une moins-value de (5,2) M€ comptabilisée en charges exceptionnelles (Cf. note 4.4 résultat exceptionnel).

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

---

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général, correspondant au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

La structure du compte de résultat est adaptée à l'activité de holding de la Société.

Un changement de réglementation est intervenu en 2021 concernant l'évaluation des indemnités de départ en retraite, dont l'information est donnée en annexe, à la suite d'une décision de l'IFRS IC intervenue en mai 2021. Les modalités et impacts sont présentés dans les notes 2.10 et 5.1.

### 2.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels et les droits à licences informatiques sont généralement amortis sur une durée d'un à six ans selon le type de logiciels et de licences.

Le nouvel ERP du Groupe développé et activé en 2017 par Fives est amorti linéairement sur une durée d'utilité de 15 ans. Des évolutions ont été apportées et ont fait l'objet d'une activation complémentaire sur l'exercice 2021.

### 2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat diminué des éventuels rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement, et complété des frais accessoires, notamment les droits de mutation, les honoraires et les frais d'actes.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée attendue d'utilisation, principalement selon le mode linéaire.

Les principales durées d'amortissement retenues sont :

Constructions : entre 10 et 50 ans

Matériel, mobilier de bureau : entre 3 et 10 ans

Véhicules : 5 ans

Matériel informatique : entre 3 et 5 ans

Agencements et installations : entre 5 et 10 ans.

Lorsqu'un amortissement dérogatoire est pratiqué en application de textes particuliers, la différence entre cet amortissement et l'amortissement comptable est comptabilisée en provisions réglementées.

### 2.3. Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond à leur prix d'achat ou leur valeur d'apport, augmenté des frais et coûts externes liés à l'acquisition, notamment les droits de mutation, les honoraires ou les commissions et les frais d'acte. Des amortissements dérogatoires sont comptabilisés en résultat exceptionnel à compter de la date d'acquisition des titres pour permettre la déductibilité fiscale de ces frais conformément à la législation fiscale en vigueur.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire s'apprécie, selon le cas, au regard de la situation nette de la Société ou du sous-groupe détenu ou sur la base des perspectives de rentabilité, en tenant compte de la trésorerie nette positive ou négative des filiales concernées.

Le cas échéant, les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation.

Enfin, une provision pour risques peut être constituée si nécessaire pour couvrir la quote-part de la Société dans les capitaux propres négatifs des participations concernées.

#### **2.4. Mali de fusion**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 le mali technique de fusion est ventilé par catégorie d'actifs sous-jacents porteurs de plus-values latentes (conformément au règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable cumulée de l'actif sous-jacent et de la quote-part de mali affectée est supérieure à la valeur réelle de cet actif sous-jacent.

En cas de cession ultérieure de l'actif sous-jacent, la quote-part de mali afférente à l'actif sous-jacent cédé doit être sortie de l'actif et comptabilisée en charges.

#### **2.5. Créances clients**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances dont le recouvrement est douteux ou litigieux font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée au cas par cas.

#### **2.6. Transactions en devises étrangères**

La Société vise à couvrir son exposition au risque de change à court terme sur les transactions en devises étrangères. A cet effet, la Société procède à des achats et ventes à terme de devises.

Les transactions faisant l'objet d'une couverture sont comptabilisées au cours couvert dans le compte de résultat.

La Société a pris l'option de comptabiliser le report / déport, correspondant à la différence entre le cours couvert et le cours à terme, en charge financière (ou produit financier), étalé sur la durée de couverture.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice :

- Pour les transactions couvertes, cette conversion trouve sa contrepartie dans la réévaluation de l'instrument de couverture dans un compte d'instruments de trésorerie ;
- Pour les transactions non couvertes, les écarts de conversion en résultant sont inscrits au bilan dans les rubriques prévues à cet effet. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques.

Pour les prêts et emprunts libellés dans une même devise et présentant des modalités d'amortissement et des maturités similaires, les pertes et les gains latents sont considérés comme concourant à une position globale de change.

#### **2.7. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur coût historique d'acquisition, augmenté des intérêts courus à la date du dernier jour de l'exercice et diminué des provisions pour dépréciation éventuelles.

#### **2.8. Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges couvrent notamment :

- Les risques encourus dans des contentieux opposant la Société à des tiers. Il n'est pas fourni d'indication sur les montants individuels, cette information pouvant être de nature à causer un préjudice à la Société.
- Les primes à verser à l'occasion de la remise de médailles du travail. Cette provision est calculée par référence à la norme IAS 19 révisée. L'évaluation est effectuée, pour les salariés présents à la date de clôture, sur la base d'hypothèses actuarielles, tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel. L'effet de la variation des hypothèses actuarielles est comptabilisé en résultat de la période.

#### **2.9. Emprunts et dettes financières**

Les frais d'émission d'emprunt, notamment les diverses commissions dues aux intermédiaires financiers, sont comptabilisés à l'actif du bilan dans un compte de charges à répartir sur plusieurs exercices, et étalés sur la durée de l'emprunt par fractions égales.

La charge résultant de l'étalement des frais d'émission d'emprunt est constatée dans un compte de dotation aux amortissements des charges d'exploitation à répartir.

## 2.10. Engagements en matière de retraite

Les indemnités de départ en retraite accordées au personnel de la Société ne sont pas provisionnées mais comptabilisées en charges lors de l'exercice au cours duquel elles sont versées.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ à la retraite est réalisée par référence à la norme IAS 19 révisée en tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel et du taux d'augmentation des salaires. Le montant de cet engagement figure en annexe.

La société s'est conformée à la décision de l'IFRS IC intervenue en mai 2021, qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation (période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond) plutôt que linéairement sur la période d'emploi du salarié.

Ce changement de réglementation s'applique à la date d'ouverture de l'exercice 2021. Les impacts sont présentés en note 5.1.

Les principales hypothèses actuarielles retenues à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 67 ans pour les cadres et 65 ans pour les non-cadres ;
- Taux d'actualisation : 1,1 %, par rapport à 0,6 % lors de la clôture de l'exercice précédent.

## NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN (en milliers d'euros)

### 3.1. Immobilisations incorporelles

	31.12.20	Augmentations	Diminutions	Transfert	31.12.21
Licences et logiciels	10 497	109		690	11 296
Autres immobilisations incorporelles	4				4
Immobilisations incorporelles en-cours	690	50		(690)	50
<b>Valeurs brutes</b>	<b>11 191</b>	<b>159</b>			<b>11 350</b>
		<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>		
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(5 421)</b>	<b>(776)</b>			<b>(6 197)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>5 771</b>				<b>5 153</b>

### 3.2. Immobilisations corporelles

	31.12.20	Augmentations	Diminutions		31.12.21
Terrains	149				149
Constructions	9				9
Autres immobilisations corporelles	3 059		81	(50)	3 090
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3 217</b>		<b>81</b>	<b>(50)</b>	<b>3 248</b>
		<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>		
Terrains					
Constructions	(7)				(7)
Autres immobilisations corporelles	(1 791)	(307)		50	(2 048)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(1 798)</b>	<b>(307)</b>		<b>50</b>	<b>(2 055)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>1 419</b>				<b>1 193</b>

### 3.3. Participations

	31.12.20	Augmentations	Diminutions	Reclassement	31.12.21
Filiales françaises	319 180	50 866	(18 308)	6 627	358 365
Filiales étrangères	249 213		(5 248)	(6 627)	237 338
Participations étrangères	6				6
<b>Valeurs brutes</b>	<b>568 399</b>	<b>50 866</b>	<b>(23 556)</b>		<b>595 709</b>
		<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Reprises</b>	
Filiales françaises	(113 012)	(6 830)	73 838		(46 004)
Filiales étrangères	(61 697)				(61 697)
<b>Provisions</b>	<b>(174 709)</b>	<b>(6 830)</b>	<b>73 838</b>		<b>(107 701)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>393 690</b>				<b>488 008</b>

L'augmentation des titres de participation dans des filiales françaises s'explique par :

- La souscription aux augmentations de capital en numéraire, pour un montant total de 23,6 M€, de : Fives ECL (7,4 M€), Fives Cinetic (1,8 M€), Fives Machining (2,5 M€), Fives Stein (6,3 M€), Fives Conveying (1,5 M€), Fives Intralogistics (1,5 M€) et Fives Solios (2,5 M€) ;
- Le versement du capital de 2,8 M€ pour la création de la société Eiffel Ré, filiale à 100% de la Société ;
- L'augmentation de capital de la société AddUp par conversion d'obligations convertibles pour 6,3 M€ (Cf note 3.5 Autres immobilisations financières) ;
- La souscription à l'augmentation de capital de 6,6 M€ réalisée par FI 2011 en rémunération de l'apport des titres Fives Intralogistics K.K (Cf note 1- Evénements marquants de l'exercice) ;
- Les titres de la société AddUp qui lui ont été attribués par Fives Machining après les avoir reçus en rémunération de l'apport de son activité 3D à AddUp, suite à une augmentation de capital de cette dernière d'un montant de 25 M€. La valeur comptable de ces titres AddUp attribués a été évaluée à 18,2 M€, conformément aux modalités prévues par l'article 115 du CGI. La valeur comptable des titres de Fives Machining a été réduite à due concurrence, expliquant la diminution de (18,3) M€.

La diminution des titres de participation dans des filiales étrangères s'explique par la cession des titres de Fives Filling & Sealing KK à Fives Japan (5,2 M€) et le reclassement correspond à l'apport des titres de Fives Intralogistics KK à FI 2011 (6,6 M€).

A l'issue des tests de perte de valeur conduits sur les titres de participations, Fives a constaté :

- Une dépréciation de (6,8 M€) sur les titres de Fives Conveying ;
- Une reprise totale de la provision de 7 M€ sur les titres de Fives Cail ;
- Une reprise à hauteur de 19 M€ de la provision sur les titres de Fives Solios ;
- Une reprise totale de la provision de 23,8 M€ sur les titres de Fives Machining ;
- Une reprise totale de la provision de 8,6 M€ sur les titres de FL Metal ;
- Une reprise totale de la provision de 15,3 M€ sur les titres de Fives ECL.

## Inventaire des titres en portefeuille au 31 décembre 2021

	Valeur Nette
<b>I-Titres dont la valeur d'inventaire est supérieure à 15 K€ par participation</b>	
Participations	
Actions Fives FCB	14 038
Actions Fives Stein	15 253
Actions Fives Solios	21 500
Actions Fives Cail	7 050
Actions F.L. Métal	16 599
Actions Fives Pillard	12 037
Actions AddUp	96 498
Actions Fives Nordon	13 731
Actions Fives Cryo	4 499
Actions Fives ECL	22 698
Actions Fives Japan K.K.	3 251
Actions Fives UK Holding Ltd	0
Actions Fives Engineering (Shanghai) Co. Ltd	239
Actions Fives India Engineering and Projects Pvt Ltd	2 196
Actions Fives Do Brasil	136
Action Fives Vostok	49
Actions Fives Italy S.R.L.	37 561
Actions Fives Conveying	0
Actions Fives Intralogistics SAS	2 639
Actions Fives Maintenance	1 496
Actions Fives Machining	23 133
Actions Fives Cinetic	7 170
Actions Fives Inc.	128 380
Actions Fives Filling & Sealling	5 100
Actions Fives Landis GmbH	3 826
Actions Fives Syleps	38 388
Actions Fives Cortx	50
Actions Fives NAC France	1 000
Actions Fives Real Estate	50
Actions Eiffel Ré	2 800
Actions FI 2011	6 630
<b>II- Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à 15 K€ par participation</b>	
Autres participations	11
<b>Total des titres de participations</b>	<b>488 008</b>
<b>III- Autres titres immobilisés (note 3.5)</b>	
Obligations AddUp	0
Participations dans des sociétés immobilières	146

Tableau des renseignements concernant les filiales et les participations (en milliers d'euros)

SOCIÉTÉS	Capital social 31.12.21	Capitaux propres hors capital et résultat 31.12.21	Quote-part de capital détenue (%)	Valeurs d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des nantissements	Chiffre d'affaires de l'exercice 2021	Bénéfice ou perte de l'exercice 2021	Distributions encaissées par Fives en 2021
				Brut	Net					
↳ Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 100 K€										
<b>A. Filiales (50 % au moins du capital détenu par Fives)</b>										
<b>a) Filiales françaises</b>										
<b>Fives FCB</b> 50, rue de Ticlénie 59650 Villeneuve d'Ascq	6 000	2 029	100.00	14 038	14 038			17 272	(13 526)	
<b>Fives Stein</b> 108-112, avenue de la Liberté 94700 Maisons-Alfort	4 928	7 775	100.00	15 253	15 253			53 620	(5 956)	
<b>F.L. Métal</b> 18 rue Louis Néel Synergie Park 59260 Lézennes	1 622	525	99.99	16 599	16 599				689	
<b>Fives Cail</b> 100, rue Chaland 59790 Ronchin	500	895	100.00	7 050	7 050			18 666	232	
<b>Fives Solios</b> 32 rue Fleury Neuvesel 69700 Gisors	1 000	2 447	100.00	31 203	21 500			26 044	(786)	
<b>Fives Pillard</b> Les Baronnie, Bâtiment A / ZAC du Château Gombert 3 rue Marc Donadille 13013 Marseille	1 543	5 056	85,20	12 037	12 037			26 582	227	
<b>Fives Nordon</b> 78, avenue du XXème Corps 54000 Nancy	1 000	1 403	100.00	13 731	13 731			104 242	464	
<b>Fives Cryo</b> Rue du Fort 88190 Golbey	4 500	19 077	100.00	4 499	4 499			60 785	6 118	4 529
<b>Fives ECL</b> 100, rue Chaland 59790 Ronchin	1 004	9 053	100.00	22 698	22 698			28 078	(6 954)	
<b>AddUp</b> 13-33 rue Verte / Zone Industrielle de Ladoux 63118 Cebazat	3 955	132 785	46.20	96 498	96 498	16 980		7 768	(22 313)	
<b>Fives Maintenance</b> 6-8- rue de Rome Zac du Val D'Europe 77144 Montevrain	40	814	100.00	1 496	1 496			58 816	1 877	2 471
<b>Fives Cinetic</b> 10 rue du 47è Régiment d'Artillerie 70400 Héricourt	500	2 299	100.00	16 170	7 170			16 666	(1 784)	
<b>Fives Conveying</b> 6-8 rue de Rome Zac du Val d'Europe 77144 Montevrain	500	3 476	100.00	17 102				29 063	(2 983)	
<b>Fives Filling &amp; Sealing</b> Parc d'Activités de la Forêt 17 rue de la Communauté 44140 Le Bignon	2 407	7 475	100.00	15 300	5 100			19 449	(164)	
<b>Fives Intralogistics SAS</b> ZAC des Platières 646 Chemin de la Jaconne 38670 Chasse-sur-Rhône	100	1 463	100.00	2 639	2 639			43 694	(1 159)	
<b>Fives Machining</b> 44 boulevard François Mitterrand 12700 Capdenac Gare	1 000	(19 897)	100.00	23 133	23 133			43 381	20 534	
<b>Fives Syleps</b> rue du Gaillec Zone industrielle de Keryado 56100 Lorient	1 544	5 508	100,00	38 388	38 388			56 638	2 733	4 392
<b>Fives North American Combustion SAS</b> Les Baronnie, Bâtiment C / ZAC du Château Gombert 15 rue Marc Donadille 13013 Marseille	75	9	100,00	1 000	1 000			5 186	1 153	1 336
<b>FI 2011</b> 3 rue Drouot 75009 Paris	6 630	(2)	100	6 630	6 630				(9)	

SOCIÉTÉS	Capital social	Capitaux propres hors capital et résultat	Quote-part de capital détenue (%)	Valeurs d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des nantissements	Chiffre d'affaires de l'exercice 2021	Bénéfice ou perte de l'exercice 2021	Distributions encaissées par Fives en 2021
	31.12.21	31.12.21	(%)	Brut	Net					
<b>b) Filiales étrangères</b>										
<b>Fives Engineering Shanghai Co. Ltd.</b> Room 333, Section 4, Building 1 2001 Noth Yanggao Road Waigaoqiao Free Trade Zone Shanghai, Chine	KCNY	KCNY	%	K €	K€			KCNY	KCNY	K€
	2 473	14 578	100.00	239	239			43 719	1 836	4 947
<b>Fives India Engineering and Projects Pvt Ltd</b> VTB Centre, 3rd Floor 7, South Boag Road, T. Nagar 600017 Chennai- Tamil Nadu - Inde	KINR	KINR	%	K€	K€			KINR	KINR	
	149 800	298 286	99.47	2 196	2 196			468 761	60 053	
<b>Fives do Brasil</b> Alameda Mamoré 911 – cj 802 – 8° Andar Cep 06454-040 Bairro Alphaville – SP, Brésil	KBRL	KBRL	%	K€	K€			KBRL	KBRL	
	330	3 616	99.99	136	136			11 096	785	
<b>Fives Italy Srl</b> Viale Ticino 2 21015 Lonate Pozzolo (VA) Italie	K€	K€	%	K€	K€			K€	K€	
	31	69 440	100,00	37 561	37 561			515	(863)	
<b>Fives UK Holding Ltd</b> Eastburn Works, Skipton Road Cross Hills West Yorkshire BD20 7SD KEIGHLEY - Royaume - Uni	KGBP	KGBP	%	K€	K€			KGBP	KGBP	
	53 712	22 667	100.00	61 696					(1 505)	
<b>Fives Japan KK</b> Urban Toranomon Bldg 5F 1-16-4, Toranomon, Minato-ku 105-0001 Tokyo - Japon	KJPY	KJPY	%	K€	K€	K€		K€	K€	
	198 564	(113 799)	100.00	3 251	3 251	1 261			(34 175)	
<b>Fives Inc</b> 1209 Orange Street 19801 Wilmington - Delaware - Etats-Unis	K\$	K\$	%	K€	K€	K€		K\$	K\$	
	142 400	4 226	100,00	128 380	128 380	155 847		21 637	(8 541)	
<b>Fives Landis GmbH</b> Dreifelderstrasse 42 70599 Stuttgart - Allemagne	K€	K€	%	K€	K€			K€	K€	K€
	383	510	100,00	3 826	3 826			4 807	(172)	400
<b>Eiffel Ré</b> 23 avenue Monterey L-2163 Luxembourg	K€	K€	%	K€	K€			K€	K€	K€
	2 800	2 884	100,00	2 800	2 800			3 274		
<b>B. Participations (10 % à 50 % du capital détenu par Fives)</b>										
<b>II- Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>										
<b>A. Filiales non reprises au §1</b>										
a) filiales françaises (ensemble)				101	101	52 025				
b) filiales étrangères (ensemble)				60	59					277
<b>B. Evolution de périmètre</b>										
K€										
<b>a) dans les sociétés étrangères</b>										
Fives Intralogistics KK	KJPY	KJPY	%	K€	K€			KJPY	KJPY	K€
KIBC Bldg S-5F 5-5-2 Minatojima-minami Chuo-Ku 650047 Kobe - Japon	490 000	199 407	100	0	0			9 710 953	1 177 919	12 199
<b>Total des titres de participations</b>				<b>595 709</b>	<b>488 008</b>	<b>226 113</b>				
<b>Total des dividendes reçus au cours de l'exercice (note 4.1)</b>										<b>30 551</b>

### 3.4. Créances rattachées à des participations

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	31.12.20	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts de conversion	31.12.21	Dont < 1 an	Dont > 1 an
Filiales françaises	49 392	256	(2 860)		46 788	2 914	43 874
Filiales étrangères	148 149	2 996	(6 028)	11 992	157 109	33 795	123 314
<b>Valeurs brutes</b>	<b>197 541</b>	<b>3 252</b>	<b>(8 888)</b>	<b>11 992</b>	<b>203 897</b>	<b>36 709</b>	<b>167 188</b>
		<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>				
Filiales françaises							
Filiales étrangères							
<b>Provisions</b>							
<b>Valeurs nettes</b>	<b>197 541</b>				<b>203 897</b>		

Les créances rattachées à des participations sont entièrement constituées d'avances de trésorerie et de prêts aux filiales directes de Fives.

### 3.5. Autres immobilisations financières

	31.12.20	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts de conversion	31.12.21	Dont < 1 an	Dont > 1 an
Autres titres immobilisés	257				257		257
Créances obligataires	6 281	26	(6 281)		26	26	
Prêts et intérêts courus aux filiales indirectes	4 263		(4 346)	83			
Autres prêts et intérêts courus	526	57			583		583
Autres immobilisations financières	13 642				13 642		13 642
Dépôts et cautionnements	54		(1)	1	54		54
<b>Valeurs brutes</b>	<b>25 023</b>	<b>83</b>	<b>(10 628)</b>	<b>84</b>	<b>14 562</b>	<b>26</b>	<b>14 536</b>
	<b>31.12.20</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>		<b>31.12.21</b>		
Autres titres immobilisés	(111)				(111)		
Prêts et intérêts courus aux filiales indirectes	(2 636)		2 636				
<b>Provisions</b>	<b>(2 747)</b>		<b>2 636</b>		<b>(111)</b>		
<b>Valeurs nettes</b>	<b>22 276</b>				<b>14 451</b>		

L'échéance des créances obligataires détenues sur AddUp a été révisée pour être fixée au 15 décembre 2021. Devenues exigibles, ces créances obligataires ont été portées au capital d'Addup via une augmentation de capital par compensation de créances.

Les autres prêts sont principalement des prêts accordés dans le cadre de la participation à l'effort de construction.

Les autres immobilisations financières correspondent aux malis techniques alloués aux titres de participations.

Les dépôts et cautionnements sont principalement constitués des dépôts de garantie versés par Fives dans le cadre de contrats de location immobilière.

### 3.6. Créances diverses

	31.12.20	31.12.21				
	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Dont < 1 an	Dont > 1 an
Comptes courants de trésorerie centralisée	196 882	236 058		236 058	236 058	
Compte courant d'intégration fiscale	2 697					
Autres créances	21 419	23 894		23 894	23 894	
<b>Total</b>	<b>220 998</b>	<b>259 952</b>		<b>259 952</b>	<b>259 952</b>	

### 3.7. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	31.12.20	31.12.21		
	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
Valeurs mobilières de placement				
Comptes à terme	11 515	1		1
Disponibilités	123 790	89 593		89 593
<b>Total</b>	<b>135 305</b>	<b>89 594</b>		<b>89 594</b>

La valeur comptable des valeurs mobilières de placement à la clôture est égale à leur valeur de marché. Aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2021.

### 3.8. Capitaux propres

#### Tableau de variation des capitaux propres

	Capitaux propres au 31.12.20 avant affectation	Affectation du résultat 2020 et distribution	Capitaux propres après affectation du résultat et distribution	Variations en cours d'exercice 2021			Capitaux propres au 31.12.21
				Apport Fusion	Résultat de l'exercice	Variations des provisions réglementées	
<b>Capital</b>	102 724		102 724				102 724
Prime de fusion	27		27				27
<b>Réserves :</b>							
- réserve légale	10 272		10 272				10 272
- autres réserves	75 031		75 031				75 031
- report à nouveau	312 499	(100 843)	211 656				211 656
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(100 843)</b>	<b>100 843</b>			<b>97 421</b>		<b>97 421</b>
Provisions réglementées	3 176		3 176			(544)	2 632
<b>Total</b>	<b>402 886</b>		<b>402 886</b>		<b>97 421</b>	<b>(544)</b>	<b>499 763</b>

Le capital de Fives est composé de 2 185 612 actions de 47 € de nominal, entièrement libérées. Ces actions sont nominatives. Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital.

Au 31 décembre 2021, la société Novafives détient 100 % du capital de Fives.

### 3.9. Provisions

	31.12.20	Dotations	Reprises	31.12.21
<b>Provisions pour risques</b>				
- pour litiges				
- pertes de change	3 885	362	(3 885)	362
- situation nette négative				
<b>Provisions pour charges</b>				
- charges diverses	47		(31)	16
<b>Total</b>	<b>3 932</b>	<b>362</b>	<b>(3 916)</b>	<b>378</b>

Les litiges connus ont fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils juridiques le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées ou ajustées pour couvrir les risques connus.

### 3.10. Dettes financières

	31.12.20	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts de conversion	31.12.21	Dont < 1 an	Dont > 1 an
Dettes bancaires	394 047	145 682	(243 009)	710	297 430	70 966	226 464
Comptes créditeurs de banque	31	6 140	(31)		6 140	6 140	
Dépôts, cautionnements reçus	21				21		21
Dettes rattachées à des filiales	16 465	23 556	(36 115)	556	4 462	4 462	
<b>Total</b>	<b>410 564</b>	<b>175 378</b>	<b>(279 155)</b>	<b>1 266</b>	<b>308 053</b>	<b>81 568</b>	<b>226 485</b>

Au 31 décembre 2021, les dettes bancaires sont constituées d'emprunt en euros et en dollars et des intérêts courus afférents.

Fives (conjointement avec sa société mère Novafives) bénéficie d'un contrat de crédit renouvelable (« RCF ») d'un montant en principal de 115 M€ pouvant faire l'objet de tirages à toutes fins jusqu'en décembre 2024. L'utilisation de cette ligne est libre jusqu'à 50 M€ et soumise au-delà au respect d'un ratio de levier trimestriel. Au 31 décembre 2021, ce contrat est utilisé à hauteur de 19,5 M€.

Le prêt garanti par l'Etat français (« PGE ») d'un montant de 200 M€ a été tiré le 2 juillet 2020. Fives a exercé en avril 2021 l'option de prorogation de ce prêt pour cinq années supplémentaires, jusqu'en 2026. Son amortissement sera linéaire sur les cinq années résiduelles, avec une première échéance annuelle en juillet 2022.

Au 31 décembre 2021, la Société n'a aucun engagement au titre d'instruments dérivés liés à la dette bancaire.

### 3.11. Dettes diverses

	31.12.20	31.12.21	Dont < 1 an	dont > 1 an et < 5 ans
Compte courant d'intégration fiscale		444	444	
Comptes courants de trésorerie centralisée	155 617	233 942	233 942	
Autres dettes diverses	251	587	587	
<b>Total</b>	<b>155 868</b>	<b>234 973</b>	<b>234 973</b>	

### 3.12. Ecart de conversion passif

	31.12.20	31.12.21
Sur dettes fournisseurs	96	54
Sur prêts à des filiales	5 522	13 206
Sur dettes bancaires	585	
Sur dettes rattachées à des filiales	416	
<b>Total</b>	<b>6 619</b>	<b>13 260</b>

L'écart de conversion passif provient principalement de la réévaluation au cours de clôture des prêts en USD.

## 4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

### 4.1 Dividendes des titres de participation

Les dividendes encaissés au cours de l'exercice sont versés par des filiales directes de Fives pour 30,6 M€ (Cf. §3.3 Participations).

### 4.2. Autres produits et charges financiers

	2020	2021
<b>Produits financiers</b>		
- Produits d'intérêts	690	663
- Gain de change net		3 556
-Reprises de provisions (hors titres de participation)	1 121	6 522
-Autres produits financiers	375	218
<b>Charges financières</b>		
-Perte de change nette	(4 377)	
-Dotations aux provisions (hors titres de participation)	(3 885)	(362)
-Charges d'intérêts liées à la dette bancaire	(6 732)	(7 317)
-Charges d'intérêts	(303)	(115)
-Autres charges financières	(239)	(72)
<b>Total</b>	<b>(13 350)</b>	<b>3 093</b>

### 4.3. Produits et charges d'exploitation

	2020	2021
Chiffre d'affaires	24 942	25 521
Reprises de provisions	171	419
Redevance de marques	8 910	9 134
Loyers perçus	948	192
Autres produits	146	133
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>35 117</b>	<b>35 399</b>
Services extérieurs	(20 141)	(19 575)
Impôts et taxes	(867)	(527)
Charges de personnel	(19 671)	(19 959)
Autres charges	(542)	(1 160)
Dotations aux amortissements et provisions	(1 496)	(1 458)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(42 717)</b>	<b>(42 679)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(7 600)</b>	<b>(7 280)</b>

### 4.4. Résultat exceptionnel

	2020	2021
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	5 459	(5 248)
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	(197)	71
Autres dotations nettes aux amortissements et provisions	(74)	544
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>5 188</b>	<b>(4 633)</b>

Le résultat exceptionnel de la Société est principalement constitué de la moins-value de cession des titres de Fives Filling & Sealing KK pour (5,2 M€), et de reprises de provisions règlementées pour 0,7 M€ correspondant aux frais d'acquisition, totalement amortis, engagés pour l'acquisition des titres de participation cédés au cours de l'exercice (Cf note 1 – Evènements marquants de l'exercice).

#### 4.5. Impôt

La société Fives Orsay est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la tête du groupe d'intégration fiscale dont fait partie Fives. L'impôt sur les sociétés de l'exercice est identique à l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

#### 4.6. Impôts latents relatifs à Fives

**Tableau de variation des bases d'impôts différés ou latents**

Nature (En base)	31.12.20		Variations de l'exercice		31.12.21	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>I Décalages certains ou éventuels</b>						
1. Provision réglementée						
1.1 Amortissement Dérogatoires		3 175	622	79		2 632
2. Charges non déductibles temporairement						
2.1 A déduire l'année suivante						
Organic	7		6	7	6	
Provision pour perte de change	3 885		362	3 885	362	
2.2 A déduire ultérieurement (*)	1 578			412	1 166	
3. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées						
3.1 Ecart de conversion	6 619	4 527	6 641	(4 064)	13 260	463
3.2 Charges étalées						
<b>Total</b>	<b>12 089</b>	<b>7 702</b>	<b>7 631</b>	<b>319</b>	<b>14 794</b>	<b>3 095</b>
<b>I Eléments à imputer</b>						
1. Déficits reportables fiscalement			5 480		5 480	

(\*) Dont notamment les provisions pour pension de retraites

## 5. AUTRES INFORMATIONS (en milliers d'euros)

---

### 5.1. Engagements donnés et reçus

	31.12.20	31.12.21		
	Total	Filiales	Autres	Total
Cautions données	53 178	96 348	4 907	101 255
Indemnités de départ en retraite	1 548		1 166	1 166
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>54 726</b>	<b>96 348</b>	<b>6 073</b>	<b>102 421</b>
<b>Engagements reçus (cautions)</b>				

#### Cautions données

Les engagements donnés à des tiers par Fives pour le compte de ses filiales revêtent en général la forme de garanties maison mère, destinées à contre-garantir les filiales vis-à-vis d'institutions financières, de clients ou dans le cadre d'opérations de croissance externe.

#### Indemnités pour départ en retraite

Elles sont évaluées à 1 166 K€ au 31/12/2021, contre 1 296 K€ au 1er janvier 2021 (après changement des modalités d'évaluation) et 1 578 K€ au 31/12/2020.

### 5.2. Effectif en fin de période

En nombre	31.12.20	31.12.21
Cadres	130	126
Autres	29	28
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>154</b>

### 5.3. Consolidation

La Société appartient au périmètre de consolidation de la société Fives Orsay, 3 rue Drouot, 75009 Paris.

### 5.4. Rémunérations allouées aux organes de direction et de surveillance

L'information concernant les rémunérations allouées aux organes de Direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une information individuelle. Le montant des jetons de présence perçus par les membres du Comité de surveillance au cours de l'exercice s'élève à 282 000 €.

### 5.5. Transactions avec les parties liées

Fives n'a pas réalisé en 2021 de transactions soumises aux obligations d'information prévues par l'article R. 123-198 11 du Code de commerce, relatif aux parties liées.

## 6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

---

Il n'a pas été identifié d'événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice.

## **FIVES (la « Société »)**

Société par actions simplifiée au capital de 102 723 764 €

Siège social : 3 rue Drouot – 75009 Paris

542 023 841 R.C.S. Paris

## **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**DU 6 AVRIL 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 6 avril à 14 heures 30, la société NOVAFIVES, société par actions simplifiée au capital de 88 482 373,80 €, dont le siège social est situé 3 rue Drouot, 75009 Paris, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro 752 529 131, représentée par Monsieur Frédéric SANCHEZ, Président,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société, titulaire de l'intégralité des 2 185 612 actions de 47 € chacune composant le capital social de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »).

### I. Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- la copie de l'email d'information adressé aux Commissaires aux Comptes et au représentant de la délégation du personnel au Comité Social et Economique,
- le rapport de gestion du Président à l'Associé Unique,
- les comptes sociaux établis au 31 décembre 2021,
- les comptes consolidés établis au 31 décembre 2021,
- les rapports des Commissaires aux Comptes :
  - sur les comptes sociaux au 31 décembre 2021,
  - sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021,
- le projet du texte des décisions soumises à l'Associé Unique,
- les statuts de la Société.

### II. Après avoir constaté que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

1. Lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :
  - approbation des comptes sociaux,
  - approbation du montant global de certaines charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts conformément à l'article 223 quater du même Code.
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
3. Lecture du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :
  - approbation des opérations et des comptes consolidés.
4. Approbation des conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.
5. Quitus au Président.
6. Mandat des membres du Comité de Surveillance.
7. Pouvoirs pour formalités.

III. Après avoir constaté que :

Les Commissaires aux Comptes et le Comité Social et Economique de la Société ont été dûment informés des projets de décisions qui suivent par email en date du 30 mars 2022 et n'ont pas formulé de commentaires.

IV. A pris en conséquence les décisions suivantes :

**Première décision**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, et
- des comptes annuels,

approuve les comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître un bénéfice de 97 420 725,68 €.

L'Associé Unique approuve également le montant global de certaines charges non déductibles fiscalement s'élevant à 54 520 € ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 14 448 €.

**Deuxième décision**

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 97 420 725,68 € au poste report à nouveau ce qui aura pour effet d'en porter le montant à 309 076 456,50 €.

L'Associé Unique constate qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

**Troisième décision**

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, et
- des comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés de la Société arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports faisant apparaître un résultat net part du Groupe de 17 262 k€.

**Quatrième décision**

L'Associé Unique approuve les conventions entrant dans le champ des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, listées en Annexe.

**Cinquième décision**

L'Associé Unique, comme conséquence des décisions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion au Président.

**Sixième décision**

L'Associé Unique décide, conformément à l'article 16.1 des statuts de la Société, de renouveler pour une durée de trois exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé Unique qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024, le mandat de membre du Comité de Surveillance de Monsieur Jean-Dominique SENARD.

**Septième décision**

L'Associé Unique donne tous pouvoirs à la société **LVPRO**, SAS au capital de 51 454,80 € dont le siège social est sis 15 rue de Milan – 75009 (RCS Paris 809 015 407), et ses mandataires, de, au nom et pour le compte de la Société, faire auprès du greffe du Tribunal compétent et/ou au centre de formalités des entreprises, les formalités subséquentes au Registre du Commerce et des Sociétés concernant ladite Société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent ; en conséquence, faire toutes démarches, effectuer tout dépôt de pièces et signer tous formulaires, certifier conforme les actes visés à l'article R 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A 123-4 du Code de commerce, acquitter tous droits et taxes, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

-oOo-

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.



Société NOVAFIVES  
Représentée par Frédéric SANCHEZ  
Associé Unique